



# GRAND FORMAT

Le magazine de la communauté d'agglomération  
Mont Saint-Michel - Normandie



Chers lecteurs et lectrices,

Nous fêtons, en cette année 2019, le quarantième anniversaire de l'inscription du Mont Saint-Michel et de sa baie sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. D'autre part, depuis juin 2018, les équipes du Parc naturel régional Normandie-Maine sont engagées dans une candidature du Parc au label Géoparc Mondial UNESCO. Je profite de ces quelques lignes pour leur apporter mon soutien et celui de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie dans cette démarche. Peu de territoires peuvent se prévaloir d'accueillir deux espaces naturels labellisés par l'UNESCO. Ces sites extraordinaires nous honorent mais nous obligent également à une vigilance accrue, à une conscience peut-être plus aigüe qu'ailleurs des conséquences de nos gestes quotidiens sur notre environnement. Collectivement, chacun à notre mesure, professionnels et citoyens,

nous relevons le défi de la préservation de ce cadre de vie exceptionnel ; par l'action de ses services environnement et déchets, la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie accompagne au quotidien l'évolution de nos pratiques.

Les effets positifs des politiques menées vous sont présentés dans le dossier de ce *Grand Format* ; ils font écho à cet engagement grandissant des habitants et des pouvoirs publics locaux, pour la mise en œuvre de pratiques vertueuses en faveur de solutions visant à répondre aux enjeux environnementaux de notre temps.

Je conclurai ces quelques lignes en reprenant la célèbre maxime d'Antoine de Saint-Exupéry : « Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants ».

**David NICOLAS**  
maire d'Avranches  
& président de la communauté d'agglomération





# DÉCHETS : UN ENJEU DE PROXIMITÉ

Compétence communautaire, la collecte et le traitement des déchets représentent un budget annuel de 8,1



Peggy Cochat

## ■ « NOTRE GRAND DÉFI : PRODUIRE MOINS DE DÉCHETS »

**Peggy Cochat, vice-présidente de la communauté d'agglomération, en charge des déchets.**

Le Sud-Manche est un territoire qui, globalement, trie plutôt bien : « Cela permet de réduire les volumes mis en décharge, les plus coûteux pour la collectivité, et - au final - pour chacun de nous. » Pendant des années, les pouvoirs publics ont ainsi donné la priorité au tri, laissant entendre que pour payer moins, il fallait trier plus.

La donne est en train de changer : la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP), qui s'applique entre autres aux déchets ménagers et aux encombrants, va quadrupler pour atteindre 65 € la tonne en 2025 : « Pour contenir les coûts, il faudra réduire les volumes. Le tri n'y suffira pas. » Car le déchet le moins cher est encore celui que l'on ne produit pas : « Le grand défi devant nous, c'est de produire moins de déchets. » Ce que beaucoup d'habitants du territoire ont déjà compris : « Près de 300 composteurs individuels ont été distribués par nos services en 2018 et il y a une liste d'attente pour les prochains ! »

Dans un service qui pèse 8,1 millions d'euros dans le budget communautaire, la question des coûts, donc de l'équité fiscale, est une priorité. La collecte et le traitement des déchets sont financés par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) basée sur le foncier bâti, taxe dont sont exonérés par exemple les lycées et les écoles, certains bâtiments militaires ou agricoles. « Au nom du principe pollueur-payeur, une redevance spéciale leur est désormais appliquée afin de les inciter à produire moins de déchets. »

## || ENGAGEMENT ET MOTIVATION DES ÉLUS ET DES USAGERS ||

Pour réduire les déchets, aucune piste n'est à négliger : « Nous allons lancer très prochainement un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés qui s'étalera sur six ans. » Il s'agit de fixer des objectifs de réduction, ainsi que les mesures pratiques et le calendrier à mettre en œuvre pour y parvenir. Le service déchets fait donc appel à toutes les personnes (particuliers, administrations ou professionnels) qui souhaiteraient participer aux groupes de travail en le contactant directement au 02 33 68 68 96.

Au-delà, d'autres réflexions sont engagées sur le réemploi, la réparation et la réutilisation des objets usagés, la réduction des déchets verts, la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'exemplarité des administrations publiques... Des objectifs ambitieux qui ne seront atteints qu'avec l'aide et le soutien de tous : « Je veux rendre ici un hommage à tous les élus et usagers motivés et engagés. » ■

## ■ VU D'ICI

« Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, nous sommes passés à la collecte en sacs translucides sur les zones rurales, alors qu'auparavant nous étions en apport volontaire. Ce changement d'habitudes n'a pas provoqué d'incivilités. Il faut dire que nous avons préparé cette évolution avec une réunion publique en amont et une page d'information dans notre bulletin municipal. Avec cette nouvelle organisation, nous trions mieux et nous avons réduit considérablement les tonnages d'ordures partant à l'enfouissement. »

Danielle Danjou, maire-adjointe du Teilleul

« Chez nous, le passage à la collecte en sacs transparents n'a pas posé de problème particulier. Les habitants ont bien compris l'enjeu, à la fois pour la préservation de notre environnement et pour la maîtrise de la fiscalité locale. Dans les années à venir, il faudra continuer à contenir les coûts : nous allons devoir absolument réduire nos tonnages, par exemple en adoptant plus largement le compostage. Ici, en zone rurale, 95% des habitants pourraient avoir un composteur dans leur jardin. »

Jean-Vital Hamard, maire de Saint-Georges-de-Livoye



Photo © Pierre Antoine - Gestes Tri

### QUATRE GESTES SIMPLES ET DE BONS SENS POUR RÉDUIRE LES DÉCHETS À LA SOURCE



#### ■ Limiter les emballages

Privilégiez les produits vendus au détail, en vrac, à la coupe : fruits, légumes, céréales, fromages, viandes, etc. Optez pour les grands formats plutôt que pour les portions individuelles, préférez les éco-recharges

pour les produits ménagers...  
Préférer l'eau du robinet permet d'éviter la collecte et le traitement de nombreuses bouteilles d'eau en plastique. L'eau du robinet, dont la qualité sanitaire est sévèrement contrôlée, coûte jusqu'à 300 fois moins cher que l'eau en bouteille.

**Acheter en vrac ou à la coupe, boire l'eau du robinet c'est 14 kilos d'emballages plastiques jetés en moins par an et par personne.**



#### ■ Favoriser le réemploi

Ne jetez plus vos objets usagés à la moindre panne : ayez le réflexe de réparer ou de faire réparer mobilier et appareils électroménagers au lieu de les racheter neufs. Pour prolonger leur durée de vie,

entretenez-les régulièrement. N'oubliez pas que les vêtements, bibelots, meubles, livres... que vous n'utilisez plus peuvent avoir une seconde vie : donnez-les à des proches ou à des associations caritatives, ou vendez-les. Vous pouvez également les déposer à la ressourcerie Séemaphore de Juvigny Les Vallées ([www.seemaphore.fr](http://www.seemaphore.fr)) où vous pouvez aussi acheter des objets de seconde vie. Privilégiez des produits d'occasion ou recyclés plutôt que du neuf.

**Revendre, donner ou réparer, c'est 13 kilos de déchets jetés en moins par an et par personne.**



millions d'euros.



Magalie Robidel

## « SENSIBILISER LES ENFANTS DANS LES ÉCOLES »

Magalie Robidel, responsable du service déchets à la communauté d'agglomération.

Basé à Saint-James, le service déchets compte plusieurs antennes sur le territoire : à Pontorson, au Val-Saint-Père, à Sourdeval, Saint-Hilaire-du-Harcouët et Brécey ainsi que des relais dans chacun des pôles territoriaux. « L'effectif total est de 46 personnes, composé d'agents administratifs et de terrain : les agents de collecte et les gardiens des treize déchetteries. Quant à nos cinq ambassadrices du tri, elles assurent, notamment, le suivi des collectes. » À partir de cet automne, elles interviendront également dans les écoles primaires, en lien avec les enseignants, pour sensibiliser les enfants sur les questions de tri et de prévention des déchets.

Plusieurs modes de collecte cohabitent sur le territoire. Cela s'explique par le fait qu'avant la fusion, les cinq communautés de communes préexistantes avaient chacune leur propre système. « De quatorze systèmes à l'origine, nous sommes passés à seulement sept. » L'objectif n'est pas nécessairement d'uniformiser le mode de collecte, mais de tendre vers une certaine harmonisation : « Nous avons ainsi généralisé la collecte des ordures ménagères en sacs translucides sur les pôles du Mortainais, du Val-de-Sée et de Saint-Hilaire-du-Harcouët, ce qui a permis de réduire le tonnage de 26 % et d'inciter au tri. »

## TONNAGE EN BAISSÉ DE 26 % GRACE AUX SACS TRANSLUCIDES

Il subsistera à terme trois modes principaux, en fonction notamment du caractère plus ou moins rural du territoire concerné : l'apport volontaire intégral, la collecte intégrale en porte-à-porte, le système mixte avec collecte en porte-à-porte pour les ordures ménagères et apport volontaire pour les matières recyclables. « Au vu des volumes collectés, on généralise une seule collecte hebdomadaire pour les particuliers. » Parallèlement, le service déploie des bennes pour les objets et meubles réutilisables sur les déchetteries, en partenariat avec l'association Séemaphore.

Un des leviers qui permettrait de réduire la part des ordures ménagères enfouies ou incinérées, serait de trier les fermentescibles (restes de repas, épluchures, marc de café, pain,...). Plusieurs actions pourraient être développées : collecte des biodéchets, compostage individuel ou collectif, acquisition de poules... Pour rappel, les professionnels, restaurateurs et commerces alimentaires, qui produisent plus de dix tonnes de biodéchets par an, soit l'équivalent de 150 et 250 couverts par jour, ont depuis 2016 l'obligation de trier et de valoriser ces restes alimentaires. ■



### Utiliser moins de papier

Nos boîtes aux lettres débordent de prospectus, que parfois nous mettons directement à la poubelle... Un autocollant « stop pub », bien en vue sur la boîte aux lettres, signale que vous refusez ces imprimés publicitaires, mais ne vous

empêchera pas de recevoir vos journaux d'information locale, dont Grand Format.

À la maison comme au travail, pour limiter la consommation de papier, n'imprimez que le strict nécessaire, si possible en recto-verso, réutilisez le papier en brouillon.

Vous pouvez vous procurer un stop-pub dans les mairies, les pôles territoriaux ou sur simple demande auprès du service déchets.

**Coller un stop-pub sur sa boîte aux lettres, c'est 35 kilos de papier économisés par an et par foyer.**



### Composter ses biodéchets

Les déchets organiques représentent 40 à 60% de la poubelle moyenne d'un ménage. Il est possible de les transformer chez vous grâce au compostage pour éviter qu'ils ne soient enfouis.

Les biodéchets sont transformés en présence d'oxygène et d'eau par des micro-organismes (bactéries, champignons...) et des organismes de plus grande taille (lombrics, acariens, insectes divers). Le compost obtenu pourra être utilisé dans le jardin ou le potager et contribuera à renforcer le stock d'humus du sol.

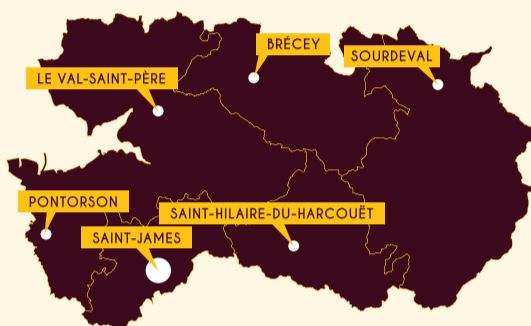
Vous pouvez acquérir un composteur, un bioseau ou un aérateur de compost auprès du service déchets (composteur en bois ou plastique recyclé / 400, 600, 800 ou 1000 litres).

**Composter ses biodéchets c'est entre 67 et 100 kilos d'ordures ménagères présentées en moins à la collecte par an et par foyer.**



## LE SERVICE DÉCHETS

02 33 68 68 96 | service.dechets@msm-normandie.fr | Service déchets Mont Saint-Michel Normandie



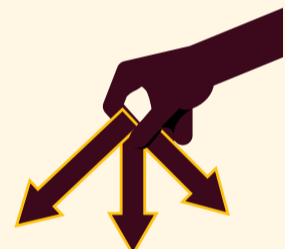
○ ADMINISTRATION  
○ ANTENNES



46  
AGENTS



1 270  
COLONNES  
AÉRIENNES, ENTERRÉES  
OU SEMI-ENTERRÉES



300 000  
PASSAGES  
DANS LES 13  
DÉCHETTERIES



59 364  
TONNES  
DE DÉCHETS COLLECTÉS  
SOIT 667 KG/HABITANT



57 %  
TAUX DE  
VALORISATION



# UN JEUNE PARC DE 600 MILLIONS D'ANNÉES

Le Parc naturel régional Normandie-Maine vise une reconnaissance internationale grâce à la labellisation « Géoparc Mondial UNESCO ».



Photo © Parc Normandie-Maine

Les agents du Parc et les élus en voyage d'étude au Géoparc des Bauges.

Créé en 1975, le Parc naturel régional Normandie-Maine repose sur un socle géologique vieux de plus de 600 millions d'années. Du Mortainais au Perche, il court sur une centaine de kilomètres, à cheval sur le Massif armoricain et le Bassin parisien. Un paysage unique de forêts profondes épousant les lignes de crêtes, où l'on trouve les points culminants de l'Ouest de la France.

« Depuis une dizaine d'années, nous conduisons des actions de préservation et de sensibilisation à l'exceptionnelle histoire géologique de ce territoire, avec l'ambition de donner à lire et à comprendre ces millions d'années d'évolution terrestre. », explique Laurent Marting, vice-président du Parc Normandie-Maine en charge du dossier. « Nous avons souhaité aller plus loin en sollicitant le label officiel « Géoparc Mondial UNESCO », gage de reconnaissance internationale. »

Ce prestigieux label est réservé aux sites géologiques d'une importance particulière au vu de leur intérêt scientifique et pédagogique, de leur rareté ou de leur qualité esthétique. « Le cahier des charges UNESCO est complexe et exigeant et tous

nos agents sont très impliqués dans ce projet, que nous espérons voir aboutir au printemps 2021. »

Le dossier de candidature sera déposé à la fin de cette année et étudié par un comité d'experts de l'UNESCO et de l'Union internationale des sciences géologiques, qui aura à apprécier l'importance internationale de ce patrimoine géologique. Si cette première étape est franchie avec succès, l'UNESCO enverra alors sur place une mission d'évaluation.

Pour Laurent Marting, « l'objectif n'est pas d'ajouter des contraintes réglementaires, mais de faire rayonner notre patrimoine naturel bien au-delà des frontières du Parc, de développer l'économie touristique au bénéfice de tous, de conforter une dynamique de territoire. » ■

Plus d'informations :

[www.parc-naturel-normandie-maine.fr](http://www.parc-naturel-normandie-maine.fr)



En savoir plus : [www.40rdvdanslabaie.fr](http://www.40rdvdanslabaie.fr)

@40rdvdanslabaie

FESTIVAL DE MUSIQUE DU MONT SAINT-MICHEL ET SA BAIE  
DU JEUDI 26 SEPTEMBRE AU DIMANCHE 06 OCTOBRE 2019  
LA MANCHE

VIA AETERNA



AVRANCHES • ARDEVON • CAROLLES • COUTANCES • GENÊTS • GRANVILLE  
• LA LUCERNE D'OUTREMER • LE MONT SAINT-MICHEL  
• MORTAIN-BOCAGE • PONTORSON  
• SAINT-JEAN-LE-THOMAS • SAINT-PAIR-SUR-MER

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS : [WWW.VIA-AETERNA.COM](http://WWW.VIA-AETERNA.COM)

LA CROIX

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

CREA FOLLES JOURNÉES

LA MANCHE LE DÉPARTEMENT



## L'AMUSE-BOUCHE...

par Dominique Hutin

À l'infini

Du cul au goulot, je suis de sable, d'eau, de soude. Après l'épreuve du feu, j'ai quitté l'usine en bout de chaîne 2, dédiée aux « sodas ». Le cœur pincé, traversé par l'espoir de revoir cette jolie fiole entraperçue sur la 6, celle des cosmétiques, j'ai embarqué pour un long voyage en camion. Pour une ville sans nom. Si je ne tablais pas trop sur les néons pour soigner mon teint, les choses se sont enchaînées plus vite qu'escompté : à la faveur d'une promotion me voilà propulsé en tête de gondole, arraché aux miens, ballotté en chariot, jeté en coffre, trimbalé en voiture. Mais ces tintements familiers... Ma nouvelle famille aurait-elle fait un détour par le rayon parfums ?... Est-ce ma belle qui cling-clangue dans le sac d'à côté ?

Depuis dix minutes, rien ne tangué plus. Nouveau foyer-cocon ou retraite d'oubli dans un placard obscur ? Pas pressé de coller à la légende des calvados en maturation dans le silence d'une cave, je sais que « l'éternité, c'est long, surtout sur la fin ». Soudain, le bruit d'une porte. L'éclat de la lumière. Jour de gloire ? Métal froid du décapsuleur, tintement des glaçons, rires apéritifs, voilà pourquoi je suis né. Je tremble à l'idée de la poubelle, ce trou noir mouiroir. Je revis dans l'instant quand s'ouvre le couvercle du bac de récupération et sa promesse de jeunesse éternelle.

Au début, je n'étais pas fan de cette promiscuité avec le pot de moutarde. Mais je n'oublie pas d'où je viens. Je suis sûr qu'un jour, pots de yaourts ou de cornichons assouviront leurs rêves de vase coloré, de verre à vin ou, pour les plus têtes d'ampoules d'entre-nous, d'éprouvettes, de tubes à essai. Bref, je ne me plains pas, j'aurais pu naître plastique.

Retour à la case départ. Né soda, j'aurais pu rester fils de peu de sens, clone reproduit en millions de sujets reproductibles à l'envi mais le bruit court que la 5 va nous recycler en bouteilles de cidre. Heureuse réincarnation. Mais surtout, j'ai repéré sur la chaîne 4 une carafe d'une beauté qui m'était inconnue.

Grand Format est publié par la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel-Normandie (CAMSMN)  
1, rue Général Ruel 50300 Avranches - Tél. 02 33 89 67 00  
Courriel : [communication@msm-normandie.fr](mailto:communication@msm-normandie.fr)  
ISSN 2610-3680

Directeur de la publication : David Nicolas  
Conception, réalisation, maquette : Michèle Fréné Conseil  
5, rue des Mazorettes 14000 Caen - Tél. 02 31 75 31 00  
Courriel : [mfc@michele-frene-conseil.fr](mailto:mfc@michele-frene-conseil.fr)  
Site internet : [michele-frene-conseil.fr](http://michele-frene-conseil.fr)

Rédaction et photographies : Michèle Fréné Conseil, service communication de la CAMSMN, R.Rouland et A.Lamoureux, Pierre Antoine, DR. Reproduction interdite sans l'accord préalable et écrit du directeur de la publication. Tous droits réservés

Impression : Imprimerie Malécot  
20, Caugé Boucey, 50170 Pontorson  
Tél. 02 33 60 10 61  
Courriel : [jeanlucdurandrennes@orange.fr](mailto:jeanlucdurandrennes@orange.fr)  
[www.imprimerie-malecot.fr](http://www.imprimerie-malecot.fr)  
Imprimé sur du papier PEFC



POUR ALLER PLUS LOIN : [www.msm-normandie.fr](http://www.msm-normandie.fr)

